

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Warden tenue le mercredi 5 mars 2025, à 19h45, à la mairie du Village de Warden sise au 172, rue Principale à Warden.

Présences : Monsieur Philip Tétrault, maire
Monsieur Serge Blanchard, conseiller, poste numéro 1
Madame Normande Hébert, conseillère, poste numéro 2
Monsieur Guillaume Camille, conseiller, poste numéro 3
Madame Barbara Talbot, conseillère, poste numéro 4
Monsieur Martin Labrecque, conseiller, poste numéro 5
Monsieur Bruno Delorme, conseiller, poste numéro 6

Absent :

Le conseil siégeant au complet sous la présidence du maire, monsieur Philip Tétrault.

Était également présent : Monsieur Robert Désilets
Directeur général et secrétaire-trésorier

- **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19h45, monsieur le maire, Philip Tétrault déclare la séance ouverte

- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2025-03-026 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard
Appuyée par : Monsieur Guillaume Camille
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

- **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2025

2025-03-027 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2025

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyée par : Madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden adopte le procès-verbal de

séance ordinaire du 5 février 2025 tel que présenté.

ADOPTÉE

- PÉRIODE DE QUESTIONS
- Correspondance

Le conseil constate le dépôt et accuse réception des éléments de correspondance ci-dessous présentés :

- Ministère des Transports
- MRC La Haute-Yamaska :
 - 5.2.1 MRC – Les Pousses d’Or – 8 récipiendaires reçoivent les grands honneurs lors de la 1^{ère} édition des pousses d’or;
 - 5.2.2 MRC-Les multilogements compostent dès le 5 mai;
- MAMH
 - 5.3.1 Lettre de la ministre concernant l’imposition des tarifs douaniers américains;
- Ministère de la Culture et des Communications – Le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie continuera à assurer le mandat de desserte des bibliothèques affiliées;
- Ministère de la Sécurité publique
 - En route vers la mise en œuvre de la loi sur la sécurité civile à favoriser la résilience aux sinistres;
- Point d’information – Évaluation du risque lié à la crue printanière;
- Société d’Histoire de la Haute-Yamaska – Événement-bénéfice;
- Secrétariat à la condition féminine – Lancement d’une campagne de sensibilisation à la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes;
- La Marche au Diapason – Campagne de financement

6 AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

6.1

Inscription au Congrès de l’UMQ 2025;

2025-03-028 INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L’UMQ 2025

ATTENDU QUE la municipalité du village de Warden est membre de l’UMQ;

ATTENDU QUE le conseil municipal du village de Warden tient à être représenté à cet événement;

ATTENDU QUE le congrès de l’UMQ se tiendra cette année du 14 au 16 mai prochain au Centre des Congrès de Québec;

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme

Appuyée par : Monsieur Martin Labrecque
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden mandate son maire, monsieur Philip Tétrault, afin de représenter la municipalité à ce congrès et que les frais d'inscriptions, d'hébergement ainsi que de déplacement soient remboursés à même l'argent prévu au poste budgétaire à cet effet.

ADOPTÉE

- Entente de location temporaire pour la localisation de l'hôtel de ville durant le projet de construction;

2025-03-029 ENTENTE DE LOCATION TEMPORAIRE POUR LA LOCALISATION DE L'HÔTEL DE VILLE DURANT LE PROJET DE CONSTRUCTION;

ATTENDU Qu'avec son projet de construction d'un nouveau centre communautaire et hôtel de ville, la municipalité du village de Warden aura besoin d'un local temporaire pour servir la population durant la période de construction du nouvel édifice;

ATTENDU QUE le maire, monsieur Philip Tétrault a contacté Garage Jean Parent afin de voir la possibilité de louer un local situé au 140 rue Principale :

Sur une proposition de : Monsieur Guillaume Camille
Appuyé par : Madame Normande Hébert
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden accepte l'offre de location de Garage Jean Parent pour la location d'un local temporaire servant d'hôtel de ville et de bureau municipal;

QUE le conseil de la municipalité du village de Warden mandate le maire monsieur Philip Tétrault à signer pour et au nom de la municipalité cette entente de location.

ADOPTÉE

- MRC Haute-Yamaska – Répartition aux municipalités membres de l'endettement total à long terme au 31 décembre 2024;

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport reçu de la MRC de la Haute-Yamaska indiquant la répartition aux municipalités membres de l'endettement total à long terme au 31 décembre 2024.

7 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

7.1 Conciliation bancaire au 28 février 2025

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil la conciliation bancaire au 28 février 2025 indiquant un solde aux livres de 19 812.47 \$.

2025-03-030 APPROBATION DE LA CONCILIATION BANCAIRE

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme
Appuyé par : Madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden approuve la conciliation bancaire au 28 février 2025, telle que présentée.

ADOPTÉE

7.2 Rapport budgétaire au 28 février 2025

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil le rapport budgétaire au 28 février 2025 indique des revenus de 571,879.24 \$ et des dépenses de fonctionnement de 75,444.79 \$

ADOPTÉE

7.3 Approbation des comptes payés au 28 février 2025

2025-03-031 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS AU 28 FÉVRIER 2025

Sur une proposition de : Monsieur Serge Blanchard
Appuyé par : Madame Normande Hébert
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les paiements effectués du 1^{er} au 28 février 2025 totalisant 39 694.15 \$ tels que présentés ci-après :

Comptes payés : 37 094.13\$

Salaires nets payés : 2 600.02\$

ADOPTÉE

- Approbation des comptes à payer au 28 février 2025

2025-03-032 APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 28 FÉVRIER 2025

Sur une proposition de : Madame Barbara Talbot

Appuyé par : Monsieur Martin Labrecque
 Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden accepte les comptes à payer totalisant 81 109.22 \$ présentés ci-après et en autorise le déboursé :

Liste des comptes à payer au 28 février 2025			
Nom	Description	Montant	Total
C.Denommée, arch. Inc.	Honoraires professionnels	10 915,44	10 915,44
BureauPro Citation Inc.	Entretien photocopieur	95,43	
	Entretien photocopieur	84,08	179,51
Automatisation D2E Inc.	Soutien informatique	1 494,68	1 494,68
FQM Assurances	Assurances général	13 190,09	13 190,09
M.Bruno Delorme	Divers quincaillerie	3,98	3,98
J.Joyal Deslandes CPA Inc.	Honoraires professionnels	2 874,38	2 874,38
Avizo Experts-Conseils	Honoraires professionnels	1 149,75	
	Honoraires professionnels	3 164,69	4 314,44
Julie Guilmain	Honoraires professionnels	977,86	977,86
FNX innov Inc.	Honoraires professionnels	11 958,21	11 958,21
Daniel Roberge	Divers M.O.	25,00	25,00
Bertrand Ostiguy	Déneigement routier	6 515,25	6 515,25
LCL Génie, env.	Honoraires professionnels	3 334,28	3 334,28
Mrc Haute-Yamaska	Avis de mutation	24,00	
	Quote-part	3 756,00	3 780,00
Emplois compétences	Honoraires professionnels	3 660,52	3 660,52
Réseau Biblio Montérégie	Quote-part	5 757,49	5 757,49
D.Touchette arp.-géo.	Honoraires professionnels	1 753,37	1 753,37
Les services EXP Inc.	Honoraires professionnels	862,31	862,31
Hydro Québec	9 rue Dumoulin	38,29	
	Usine eaux usées	713,94	
	Rue du réservoir	150,06	
	112 rue Principale	52,19	
	172 rue Principale	2 019,15	
	2020 Ch. Jones	745,13	
	Rue du réservoir	46,76	
	Éclairage rues	259,07	4 024,59
Transp. Adapté pour nous	Quote-part	2 121,00	2 121,00
Serv.R.Lussier (Div.Déneig)	Déneigement sécurité	306,12	306,12
Aquatech	Prise en charge eaux usées	382,67	
	Prise en charge eau potable	2 243,16	2 625,83
DBR Informatique	Support informatique	150,90	150,90
Eurofins	Analyse des eaux usées	277,09	277,09
Blanchard Serge	Fabrication clé	6,88	6,88
			81 109,22

ADOPTÉE

7.5 Adoption règlement 2025-173 fixant les taux de tarification concernant les services municipaux de la municipalité de Warden pour l'exercice financier 2025;

2025-03-033 ADOPTION RÈGLEMENT 2025-173 FIXANT LES TAUX DE TARIFICATION CONCERNANT LES SERVICES MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE WARDEN POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025;

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA HAUTE YAMASKA
MUNICIPALITÉ DE WARDEN

RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-173
FIXANT LES TAUX DE TARIFICATION CONCERNANT LES SERVICES MUNICIPAUX
DE LA MUNICIPALITÉ DE WARDEN POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné par monsieur Bruno Delorme, conseiller au **poste numéro 6**, lors de la séance du 4 décembre 2024;

Sur la proposition de : Monsieur Serge Blanchard
Appuyé par : Monsieur Guillaume Camille
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Warden adopte le règlement numéro 2025-173 fixant les taux de tarification concernant les services municipaux de la municipalité de Warden pour l'exercice financier 2025, que ce règlement **abroge tous les règlements, ou parties de règlements, régissant les tarifs de permis et certificats ainsi que tout règlement** de tarification concernant les services municipaux, et ordonne, décrète et statue ce qui suit :

Règlement G-100

Licence de chien (durée de vie de l'animal)	25\$
Perte ou bris de médaille	25\$
Intervention auprès d'un chien	600\$
Évaluation d'un chien	350\$

Saisie d'un chien	700\$
Garde d'un chien	50\$/jour
Euthanasie d'un chien	Frais réel
Suivi de dossier pour donner suite à une ordonnance	200\$
Permis de brûlage	Gratuit
Vente de garage	Gratuit
Colportage et sollicitation	550\$
Utilisation de feux d'artifices	Gratuit

Règlement d'urbanisme

Dérogation mineure	450\$
Avis de publication (facturé au demandeur)	450\$
Demande de modification aux règlements de zonage, construction et lotissement	950\$
Étude de modification aux règlements de zonage, construction et lotissement	170\$
Avis de publication (facturé au demandeur)	450\$
Si référendum	1100\$
Permis de lotissement	
Permis de lotissement	52\$ pour le 1 ^{er} lot, 10\$ pour les lots suivants
Permis de construction	
Construction d'une résidence unifamiliale isolée	112\$
Construction d'une habitation de deux logements et plus	165\$
Renouvellement de permis d'une résidence unifamiliale ou d'une habitation de deux logements et plus (1 seul renouvellement valide 12 mois)	500\$
Agrandissement ou transformation d'un bâtiment principal résidentiel	54\$

Construction, agrandissement ou transformation d'un bâtiment accessoire à un usage résidentiel	
• Si le coût des travaux est évalué à moins et égal à 5000\$	28\$
• Si le coût des travaux est évalué à plus de 5000\$	44\$
Permis de construction autres groupes d'usages	165\$
Construction bâtiment principal agricole, commercial, industriel	165\$
Construction bâtiment principal usage mixte incluant une partie résidentielle	165\$
Agrandissement ou transformation bâtiment principal agricole, commercial, industriel et usage mixte (incluant une partie résidentielle)	55\$
Construction bâtiment principal et accessoire public	Gratuit \$
Construction bâtiment accessoire agricole, commercial, industriel: cinquante	55\$
Agrandissement ou transformation bâtiment accessoire agricole, commercial, industriel	55\$
Construction d'une rue publique ou privée	110\$
Renouvellement de permis de construction autre qu'une résidence unifamiliale ou d'une habitation de deux logements ou plus (1 seul renouvellement valide 6 mois)	250\$
Certificat d'autorisation	
Rénovations résidentielles	44\$
Rénovations industrielle, commerciale, agricole	54\$
Démolition	35\$
Déplacement d'une construction	35\$
Changement de l'usage ou de destination d'un immeuble	35\$
Captage des eaux souterraines	50\$
Installation septique (installation, modification, réparation)	55\$
Intervention sur la rive, le littoral des cours d'eau, aménagement d'un lac artificiel	50\$
Travaux de remblai et de déblai	25\$
Installation d'un bâtiment temporaire	Gratuit
Installation d'une enseigne	35\$
Installation d'une clôture, d'un mur de soutènement et d'une haie	15\$
Installation d'une piscine (hors-terre, creusée ou gonflable)	32\$
Aménagement de rampe ou d'équipement de personnes handicapées	10\$
Installation d'une éolienne	110\$
Installation d'un poêle à combustion extérieur	110\$
Ponceau ou canalisation de fossé	25\$
Renouvellement certificat d'autorisation (1 seul renouvellement valide 6 mois)	250\$
Abattage d'arbres	
Coupe commerciale de moins de 1 Ha	26\$
Coupe commerciale entre 1 Ha et 2 Ha	52\$
Coupe commerciale entre 2 Ha et 3 Ha	78\$

Règlement numéro 2021-152 portant sur les branchements privés d'eau potable

Permis de branchement à l'eau potable	26\$
---------------------------------------	------

Dépôt de garantie en cas de dommage au réseau principal	550\$
---	-------

Services Municipaux
Centre Communautaire

Location de salle

Ajouter 25% au prix pour les non-résidents

Local	1 à 4 heures
Salle citoyen	80.00
Non résident	130.00
Cuisinière	20.00

Frais de reproduction

Photocopie	Résident	Non-Résident
Couleur 8 ½ X 11	1.00\$	1.50\$
Couleur 8 ½ X 14	1.25\$	1.75\$
Couleur 11 X 17	2.00\$	3.00\$
Noir et Blanc 8 ½ X 11	0.50\$	0.75\$
Noir et Blanc 8 ½ X 14	0.75\$	1.00\$
Noir et Blanc 11 X 1	1.00\$	1.25\$

Copie de règlement municipal :

0.50\$ par page, ce montant ne pouvant excéder la somme de 35.00\$

ADOPTÉE

Entrée en vigueur

Le présent règlement **entrera en vigueur** selon la loi et prend effet **le 1^{er} mars 2025**.

Philip Tétrault
Maire

Robert Désilets
Directeur général et greffier-
trésorier

AVIS DE MOTION : 4 Décembre 2024
ADOPTION DU RÈGLEMENT 6 Mars 2025
AVIS DE PUBLICATION 6 Mars 2025
ENTRÉE EN VIGUEUR : 1^{er} Mars 2025

7.6 Autorisations de signature chez Desjardins pour le nouveau directeur général et greffier-trésorier;

2025-03-034 AUTORISATIONS DE SIGNATURE CHEZ DESJARDINS POUR LE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité a nommé monsieur Joël McPherson au poste de directeur général et greffier-trésorier via la résolution 2025-02-020;

ATTENDU QUE monsieur Robert Désilets actuel directeur général et greffier-trésorier est en poste jusqu'au 24 avril 2025;

Sur une proposition de : Monsieur Bruno Delorme
Appuyée par : Madame Barbara Talbot
Il est résolu à l'unanimité :

QUE le maire, le maire suppléant et le directeur général et greffier-trésorier soient les représentants de la municipalité du Village de Warden à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- Demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;
- Signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche de la municipalité.

QUE le directeur général et greffier-trésorier exercera seul les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- Concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

QUE tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés sous la signature de deux (2) d'entre eux, étant entendu que la signature du maire ou du maire suppléant

doit toujours paraître;

QUE si l'un des représentants adopte l'usage d'un timbre de signature, la municipalité reconnaît toute signature ainsi faite comme constituant une signature suffisante et sera liée par celle-ci tout comme si elle avait été écrite, soit par ce représentant, soit avec son autorisation, peu importe qu'elle ait été effectuée sans autorisation, ou de toute autre manière;

QUE les pouvoirs mentionnés ci-dessus sont en sus de ceux que les représentants pourraient autrement détenir;

QUE les présentes soient et demeurent en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la caisse.

ADOPTÉE

7.7 Annulation, mise à jour et nouvelle demande de carte de crédit Desjardins.

2025-03-035 ANNULATION, MISE À JOUR ET NOUVELLE DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT DESJARDINS.

ATTENDU QUE monsieur Robert Désilets actuel directeur général et greffier-trésorier est en poste jusqu'au 24 avril 2025, et qu'une **demande d'annulation de la carte de crédit** de la municipalité de Warden en sa possession est faite;

ATTENDU QU'une **mise à jour** du dossier est nécessaire;

ATTENDU QU'une **nouvelle demande de carte de crédit** pour le nouveau directeur général et greffier-trésorier, **monsieur Joël McPherson** est fait;

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert

Appuyée par : Monsieur Serge Blanchard

Il est résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la municipalité du Village de Warden demande et autorise la Caisse Desjardins à procéder à l'annulation de la carte de crédit au nom de monsieur Robert Désilets, d'en profiter pour faire une mise à jour du dossier, et

de procéder à une nouvelle carte de crédit pour monsieur Joël McPherson nouveau directeur général et greffier-trésorier de la municipalité.

ADOPTÉE

- 7.8 Approbation de la reddition de comptes TECQ 2019-2024 par le ministère des Affaires municipales;

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil la correspondance reçue concernant l'approbation de la reddition de comptes TECQ 2019-2023.

- 7.9 État de dépôt du programme d'aide financière Primeau 2023 concernant la phase 2 du remplacement de conduite en eau potable;

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil la correspondance reçue concernant l'État de dépôt de l'aide financière Primeau 2023 concernant la phase 2 du remplacement de conduite en eau potable;

8.SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)

- 8.1 Rapport mensuel du service de sécurité incendie février 2025;

- 8.2 Ministère de la Sécurité publique – Validation du nombre de déclarations des incendies;

Le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil, la correspondance reçue du ministère de la Sécurité publique et celle du directeur du service incendie de Waterloo;

- 8.3 Avis de motion – Projet de règlement 2025-174 – G-100;

2025-03-036 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT 2025-174 – G-100;

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO
MODIFIANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL NUMÉRO G-100**

Avis de motion est par les présentes donné par **Monsieur Serge Blanchard, conseiller au poste numéro 1**, que lors d'une prochaine séance de ce conseil sera soumis pour adoption le Règlement numéro 2025-174-G100 modifiant le règlement général numéro 2018-137 (G100), ayant pour objet de modifier les infractions en matière de nuisance par le bruit, de modifier les conditions à respecter lors d'un feu en plein-air, de modifier les infractions en matière de stationnement, de modifier les dispositions relatives aux heures de baignade, de réduire le délai de garde d'un animal mis en fourrière et de corriger ou préciser certaines définitions ou coquilles.

Le projet de ce règlement est également déposé conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec* / l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

9. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2025 et reddition de compte 2024;

2025-03-037 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2025 ET REDDITION DE COMPTE 2024;

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 10 401 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Sur une proposition de : Monsieur Martin Labrecque
Appuyé par : Monsieur Bruno Delorme
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité du Village de Warden informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

ADOPTÉE

- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
- Rapport mensuel de l'inspectrice;

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport de l'inspectrice municipale Julie Guilmain .

11. LOISIRS ET CULTURE

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

2025-03-038 LEVÉE

Sur une proposition de : Madame Normande Hébert
Appuyée par : Monsieur Guillaume Camille
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 19h50

ADOPTÉE

Adopté ce 2 avril 2025

Robert Désilets
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Philip Tétrault
maire